

Questions orales

Les dotations royales

Questions jointes de :

- Mme Barbara Pas (VB) (n° P1966)
- M. Theo Francken (N-VA) (n° P1967)
au premier ministre

Les nominations politiques

Question de :

M. Kristof Calvo (Ecolo-Groen) (n° P1968) au premier ministre

Le rapport sur l'écart salarial

Questions jointes de :

- M. Jan Jambon (N-VA) (n° P1969)
- M. Christophe Lacroix (PS) (n° P1970)
- Mme Karin Temmerman (sp.a) (n° P1971)
au premier ministre

Les éventuelles actions judiciaires contre Sharia Sisters

Question de :

M. Filip De Man (Vlaams Belang) (n° P1973) à la ministre de la Justice

Les nouveaux délais pour la réalisation du RER et le plan pluriannuel d'investissement SNCB-RER

Questions jointes de :

- M. Damien Thiéry (FDF) (n° P1974)
- M. Ronny Balcaen (Ecolo-Groen) (n° P1975)
- Mme Valérie De Bue (MR) (n° P1976)
au ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au développement,
chargé des Grandes Villes

La situation dans l'Est de la RDC

Question de :

M. Mohammed Jabour (PS) (n° P1977) au ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes

L'octroi d'incitants fiscaux et parafiscaux en faveur de zones délimitées dans le cadre du plan stratégique pour le Limbourg (SALK)

Questions jointes de :

- M. Patrick Dewael (Open Vld) (n° P1978)
 - Mme Meryame Kitir (sp.a) (n° P1972)
- au premier ministre

La vente de parcs d'éoliennes offshore de l'entreprise belge Parkwind à l'entreprise japonaise Sumimoto

Question de :

M. Jean Marie Dedecker (LDD) (n° P1979) au secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité, adjoint à la ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, et secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre

L'augmentation du nombre des retours volontaires d'étrangers ayant reçu un ordre de quitter le territoire

Question de :

Mme Jacqueline Galant (MR) (n° P1980) à la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjointe à la ministre de la Justice